« Evolution des formes de travail et d'emploi, évolutions des modes de vie : quelle place et quel rôle pour les intervenants sociaux en Europe ? »

Au sein de l'UPJV, l'organisation de ce colloque résulte de la connexion des investissements conjoints de la DEP et du CEFRESS :

La DEP depuis 1990 met en place des formations supérieures en travail social pour cadres ou futurs cadres de l'action sociale. Ce sont ainsi plus de 250 travailleurs sociaux qui ont préparé une licence et une maîtrise de sociologie mention développement social en concomitance avec le diplôme supérieur en travail social (DSTS) du Ministère des Affaires Sociales. Le CEFRESS, laboratoire de recherche de sociologie, et plus particulièrement son axe « Mondes du travail », dont les enseignants chercheurs participent à la formation des travailleurs sociaux, porte ce sujet d'un point de vue scientifique.

Objectifs du colloque :

Les métiers de l'intervention sociale connaissent des mutations importantes tant dans les missions qui sont dévolues aux intervenants qu'aux conditions d'exercice de ces intervention pour des bénéficiaires devenus usagers, voir clients.

Ces derniers ont également évolué au cours des dernières décennies, des catégories de population en difficulté d'emploi ou en situation de pauvreté tout en étant dans l'emploi ayant rejoint les destinataires plus traditionnels de l'aide sociale.

Nous analyserons les évolutions qui transforment le champ du travail et de l'emploi tant au niveau national qu'international et nous analyserons les effets de ces transformations sur les individus dans et hors de l'emploi.

Nous étudierons les systèmes nationaux de protection sociale et d'assistance sociale dans une perspective de comparaison à l'échelle européenne. A partir de là, nous analyserons l'évolution des métiers du social dans ce contexte en mutation, l'évolution des missions et des conditions de travail des intervenants sociaux.

Notre démarche sera comparative. Les ateliers auront pour objectif princopal de permettre aux étudiants une meilleure connaissance des dispositifs des autres pays que le leur.